



MINISTRE DE L'EAU ET DES MINES

REPUBLIQUE DU BENIN



## Direction Générale de l'Eau

# Présentation des grands chantiers de GIRE : résultats obtenus et perspectives

Présenté par ADANLAO W. Bienvenu

Eau pour tous et pour tout !



# PLAN

- I. Planification stratégique 2025-2050 du secteur
- II. Principaux axes stratégiques
- III. Programmes de développement du secteur
- IV. Résultats obtenus
- V. Perspectives





## VISION

*« A l'horizon 2050, la Direction Générale de l'Eau est le propriétaire de l'Eau, au nom du Gouvernement et du peuple Béninois, qui assure tous les usages dans une **synergie d'actions** adéquate pour une **gouvernance efficace** et une **gestion durable des ressources en eau** ».*

## II PRINCIPAUX AXES STRATEGIQUES 2025-2050



DG Eau

- 1. Amélioration du cadre institutionnel, du cadre législatif, juridique et réglementaire de la GIRE.**
- 2. Opérationnalisation du réseau national d'observations des Ressources en Eau.**
- 3. Valorisation socio-économique des ressources en eau.**
- 4. Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des programmes d'investissements.**

## II. PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT



DG Eau

Les interventions structurées en cinq (05) catégories suivantes :

- 1. Amélioration de l'application du cadre juridique et réglementaire de la loi portant gestion de l'eau en RB**
- 2. Planification;**
- 3. Mise en place et fonctionnement des organes GIRE;**
- 4. Connaissance des ressources en eaux de surface et souterraines;**
- 5. Mobilisation et valorisation des ressources en eau aux fins de divers usages.**

### III- RESULTAT : CADRE JURIDIQUE AU BENIN



DG Eau

- **Loi n°2010-44 portant gestion de l'eau**
- **21 décrets pris, et 14 projets de décrets élaborés et introduits**
- **7 arrêtés pris, et 3 projets d'arrêtés élaborés et introduits**
- Un début d'application des textes en matière de redevance

## III- RESULTAT: PLANIFICATION



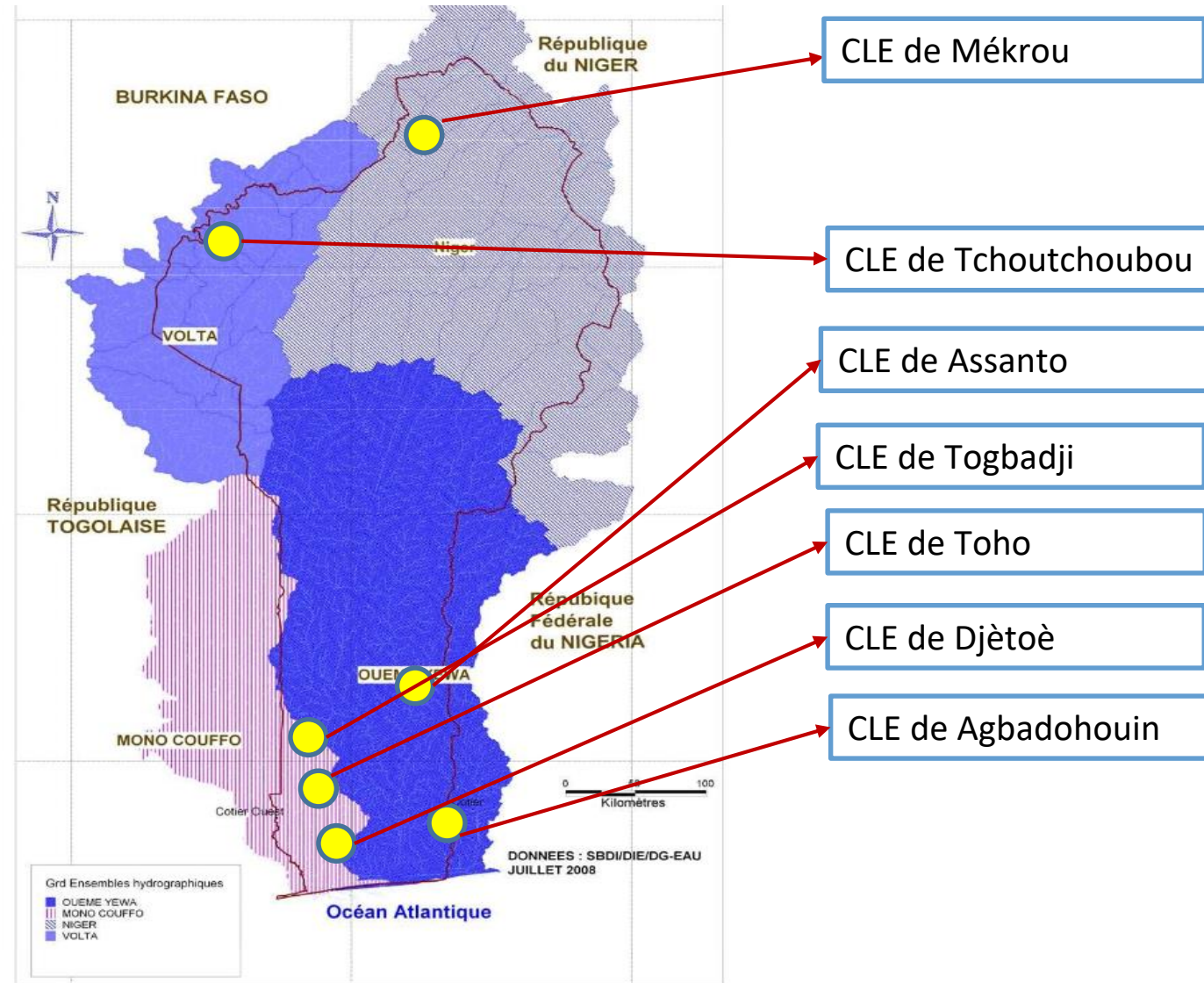
DG Eau

### ➤ **Elaboration du PANGIRE phase 3 (2023)**

- SDAGE de l'Ouémé ( 2015 actualisation en 2024)
- SDAGE Niger, Volta, (en cours) Mono en 2024
- Plan Delta (2021)
- SAGE de la Pendjari et de la Mékrou (2021)

# III RESULTAT- MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES GIRE

- ❖ **Au niveau national** : CIE, CNE, ANBBH en cours de création
- ❖ **Au niveau bassin** : CB, (CBO et CBM)
- ❖ **Au niveau sous bassin** : CSB (CSB Pendjari et CSB Mékrou) CSB kéran et CSB kéra-kéran en cours
- ❖ **Au niveau local** : CLE (une dizaine de CLE opérationnels dans le pays)

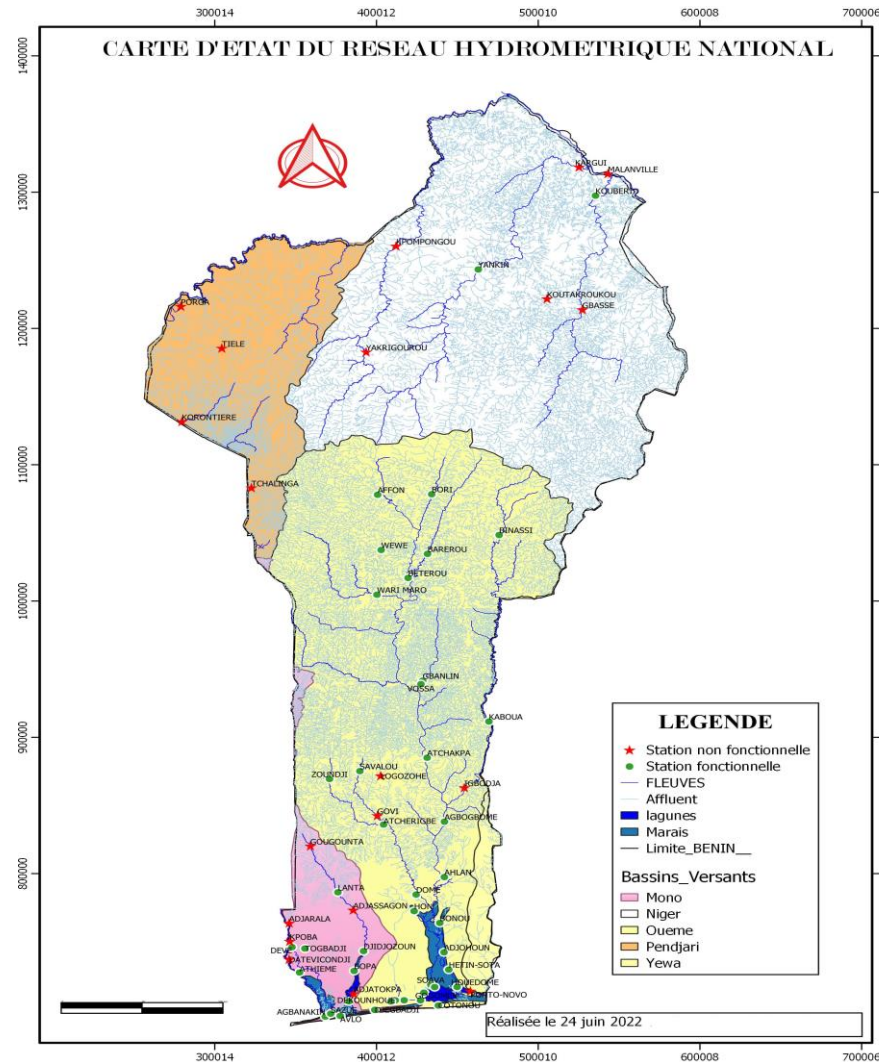




# III- RESULTAT: CONNAISSANCE ET SUIVI DES RESSOURCES EN EAU

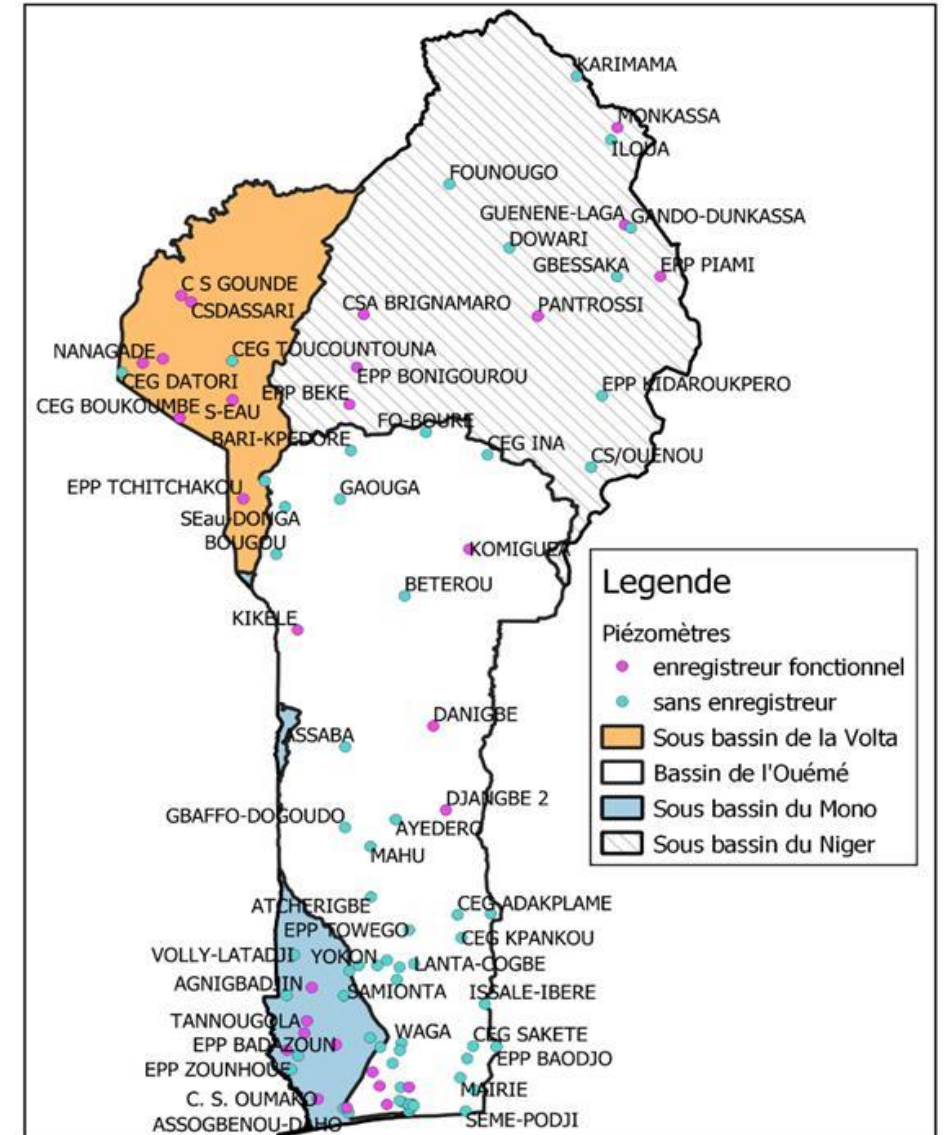
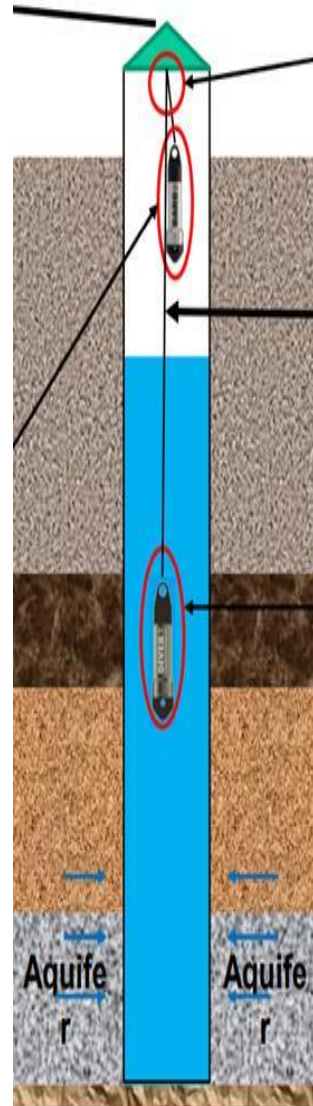
## ❖ EAUX DE SURFACE :

BASSIN	STATIONS FONCTIONNELLES	STATIONS NON FONCTIONNELLES	TOTAL PAR BASSIN
Mono-Couffo	7	11	18
Ouémé	23	9	32
Volta	0	4	4
Niger	0	10	10
Total	44	19	63



# ❖ EAUX SOUTERRAINES :

Bassin national	Nombre de piézomètres par bassin	Nombre avec enregistreur fonctionnel	Nombre sans enregistreur fonctionnel
BSK	17	0	17
BSC	49	35	15
BSP	10	5	5
Socle	30	2	25
Total	106	42	62



## ❖ SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX NATURELLES



DG Eau

- Mise en place du réseau de surveillance de la qualité des eaux naturelles dans le Delta de l'Ouémé ;
- Mise aux Normes des analyses au niveau du Laboratoire de suivi de la qualité des eaux naturelles ;
- Réalisation d'une étude pour l'identification des sites pour la mise en place du réseau de surveillance des eaux naturelles ;



### III- RESULTAT: MOBILISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES EN EAU AUX FINS DE DIVERS USAGES

- Travaux d'aménagement et de valorisation de la première tranche de 45 sites de forages artésiens (sur les 100 sites prévus)
- Construction planifiée de petits et moyens barrages dans les bassins de l'Ouémé, du Niger et de la Volta
- Construction de grands barrages > Dogo bis (les études sont en cours)



## ❖ PRINCIPALES CONTRAINTES

- déficit de fonctionnement du Comité de Pilotage du PANGIRE ;
- réformes engagées dans le secteur de l'eau;
- retard de l'AOF des Directions Départementales de l'Eau et des Mines;
- non fonctionnement des organes tels que le Conseil National de l'Eau, le Comité Interministériel de l'Eau;
- faible portage politique de la GIRE;



## IV- LES PERSPECTIVES (1/2)

En termes de perspectives aux niveaux institutionnel, juridique, réglementaire et programmatique :

- Pour l'atteinte de l'ODD6 et en ce qui concerne la GIRE, il est prévu la création d'une Agence Nationale de Bassin et Barrage Hydrographique, en lieu et place d'une agence par bassin, option qui contribue à l'optimisation des dépenses nationales.
- L'aménagement et la valorisation de cent (100) forages artésiens afin d'éviter les pertes de la ressource en eau souterraine.
- La dématérialisation de la procédure d'autorisation et de déclaration des installations, ouvrages, travaux et activités liés à l'eau.



## IV- LES PERSPECTIVES (2/2)

- La réforme du Conseil National de l'Eau afin d'en faire un véritable cadre de concertation et de prise de décisions en matière de gestion des ressources en eau conformément aux politiques et stratégies de développement du Bénin.
- Le suivi de la mise en œuvre du PANGIRE 3 comme document programmatique devant orienter le secteur de l'eau.
- La réalisation de 11 petits barrages à buts multiples pour améliorer les conditions de mobilisation des ressources en eau de surface et réduire les risques d'inondations ;
- L'amélioration de la surveillance des ressources en eau.

# Conclusion

1. Consolidation en cours du cadre institutionnel et des outils de la GIRE au **niveau central**
2. Application progressive des principes de la GIRE sur le terrain dans les **bassins hydrographiques** à travers les services déconcentrés et les cadres de concertation GIRE
3. Amélioration de la **connaissance** et du **suivi** des ressources en eau sur l'ensemble du territoire
4. Renforcement des capacités en matière de **gestion des risques** dans le contexte du changement climatique





DG Eau

*Merci*

